

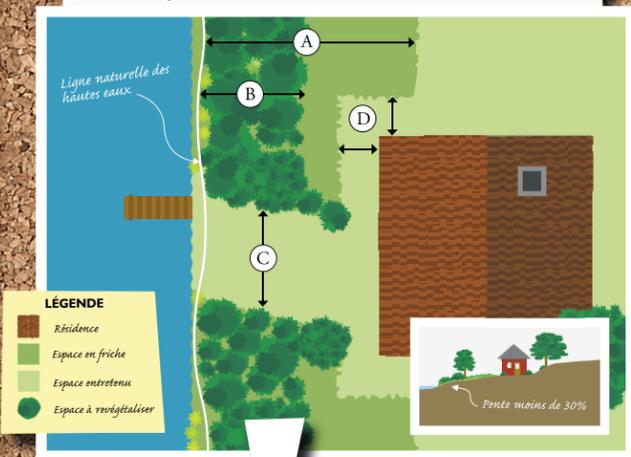


BANDES RIVERAINES

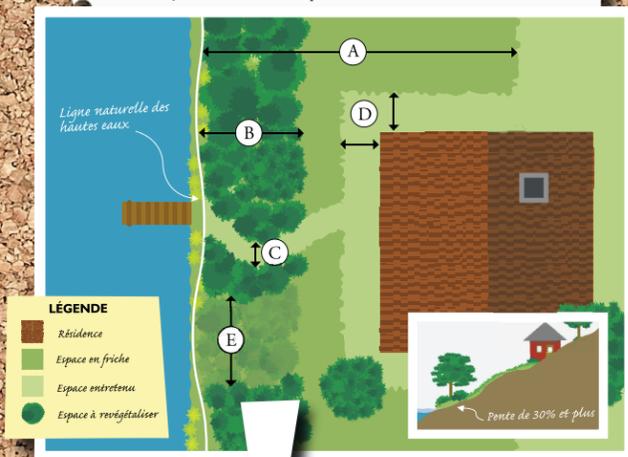
Résumé des normes municipales applicables concernant les bandes riveraines.

Des inspections seront effectuées par l'inspecteur municipal, durant la saison estivale, afin de vérifier l'état de la bande riveraine des principaux lacs et cours d'eau de la Municipalité.

Terrain pente faible (Pente de 0 à 30%)



Terrain pente forte (Pente de plus de 30%)



- (A)** Aucun entretien de la végétation n'est autorisé sur 10 mètres de la rive (tonte de gazon, débroussaillage) calculés à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.
- (B)** Tout riverain doit revégétaliser 5 mètres de rive calculés à partir de la ligne des hautes eaux. Seules des espèces indigènes au Québec sont autorisées.
- EST AUTORISÉ EN RIVE...**
- (C)** La coupe nécessaire à l'aménagement d'une ouverture dont la largeur n'exécède pas 5 mètres. Tout accès doit être couvert d'un couvre-sol végétal.
- (D)** Le dégagement de la végétation et l'entretien de la végétation herbacée dans une bande de 2 mètres au pourtour immédiat des bâtiments et des constructions existantes.

- (A)** Aucun entretien de la végétation n'est autorisé sur 15 mètres de la rive (tonte de gazon, débroussaillage) calculés à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.
- (B)** Tout riverain doit revégétaliser 5 mètres de rive calculés à partir de la ligne des hautes eaux. Seules des espèces indigènes au Québec sont autorisées.
- EST AUTORISÉ EN RIVE...**
- (C)** Le débroussaillage et l'élagage nécessaire à l'aménagement d'un sentier d'une largeur maximale de 1.2 mètres réalisé sans remblai ni déblai. Ce sentier doit être végétalisé et aménagé de façon sinueuse. L'imperméabilisation du sol est interdite (béton, asphalte, tuile, etc.)
- (D)** Le dégagement de la végétation et l'entretien de la végétation herbacée dans une bande de 2 mètres au pourtour immédiat des bâtiments et des constructions existantes.
- (E)** L'élagage et l'émondage nécessaire à l'aménagement d'une fenêtre (trouée dans la végétation visant à permettre la vue sur le plan d'eau) d'une largeur maximale de 5 mètres.



Bande riveraine exemplaire !

RÔLE DE LA BANDE RIVERAINE

La bande riveraine est essentielle pour protéger les habitats et la faune aquatique et terrestre. Elle sert de protection au plan d'eau. Elle permet de limiter le réchauffement de l'eau, de ralentir le débit de l'eau de ruissellement et l'apport en phosphore et sédiments au plan d'eau.



HUBERDEAU

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2019

COMITÉ DES LOISIRS D'HUBERDEAU

OFFRE D'EMPLOI

Gens du village et des alentours! Le Comité des Loisirs d'Huberdeau a besoin d'un ou d'une secrétaire lors de nos assemblées. C'est un travail rémunéré, soit 60\$ par réunion. Il s'agit d'assister aux réunions (une fois par mois environ, les jeudis soirs) de prendre les notes et de nous faire un procès verbal.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec Danielle Hébert.

abarbouille@hotmail.com

Séance régulière du conseil municipal: le 9 juillet 2019 à 19h00.



NOUVEAU ! RÉCUPÉRATION DU POLYSTYRÈNE

Le site d'apport volontaire pour la récupération du polystyrène est localisé à l'arrière de l'hôtel de ville.

Afin que la récupération du polystyrène soit optimisée, il est primordial de séparer le polystyrène selon les quatre catégories suivantes:

- 1- Contenants alimentaires en styromousse
- 2- Contenants alimentaires rigides (plastique #6 seulement)
- 3- Emballage de protection
- 4- Panneaux d'isolation

Il est très important de bien nettoyer le polystyrène avant de le déposer dans les contenants de récupération. Il faut rincer et retirer les étiquettes, pellicules d'emballage, tampons absorbants, etc.





MA BIBLIOTHÈQUE

Je profite de cette fin d'année scolaire pour vous remercier de l'intérêt que vous portez aux activités et aux services que nous vous offrons.

- Étant officiellement la bibliothèque de l'École L'Arc-en-Ciel, à toutes les semaines, Berthe et Annie, ex-enseignantes, reçoivent les élèves et leur offrent des animations toujours différentes pour stimuler leur intérêt envers la littérature. Brenda, au comptoir, les accueille toujours chaleureusement. Ces jeunes ont eu le privilège pendant l'année scolaire de rencontrer Anne-Marie Bourgeois, illustratrice et Mireille Villeneuve auteure de la région. De la visite appréciée des élèves. Pour les tout-petits, mentionnons l'Heure du Conte, Sylvie H. en était à sa dixième année à raconter des histoires et à réaliser des bricolages. Un anniversaire à souligner. Ces belles rencontres mensuelles du samedi matin sont très agréables et attendues.
- Pour les adultes, nous avons tenu la soirée «Compostelle, c'est quoi?» et la soirée Porto et Chocolats pour «Pauline Julien, politique et intime» le tout en collaboration avec Danielle du Comité de la Culture d'Huberdeau.
- Josée d'Amour a exposé et expose encore ses dessins sur nos murs. Et quelle belle visibilité pour notre petite bibliothèque que de passer à l'émission «Ça se passe à la bibli» de la Télé Communautaire des Laurentides.
- Il ne faudrait surtout pas oublier le Club de tricot «Mailles et Mots». Les tricoteuses se sont impliquées auprès du Centre Pédiatrie Sociale des Laurentides du Docteur Julien en leur faisant don de pantoufles et de ceintures fléchées. Chapeau à Margot et Johanne pour l'idée de ce Club. Un réel succès, des rencontres hebdomadaires aux fous rires assurés.
- Au comptoir et dans les coulisses, des anges s'activent pour vous offrir un service personnalisé et de qualité. Merci Maïsha, Rosemarie, Hélène et Lucie. En ce qui concerne Sylvie F., notre infographe, il est facile de voir ses réalisations sur notre page Facebook.
- Comme vous pouvez le remarquer, notre petite bibliothèque vit grâce au travail remarquable de ses 12 bénévoles! Une équipe dynamique dont je suis extrêmement fière! Merci à vous toutes pour votre engagement et votre disponibilité.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été et de bonnes vacances!

Carole Lachance, responsable.



Circuitout À HUBERDEAU

Circuitout nous rendra visite au Parc des Puces (au cœur du village) le jeudi 25 juillet et le 15 août, de 10h00 à 11h00. En cas de pluie, l'activité se déroulera à la salle municipale de l'hôtel de ville.

HUBERDEAU



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU DÉCEMBRE 2018

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018.

Réalisations 2018 :

L'année 2018 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- L'achat d'un camion 6 roues avec équipements au coût de 193 502.18\$
- L'achat d'un camion 10 roues avec équipement au coût de 277 895.61\$
- Services professionnels demande de subvention ch. de la Rouge au coût de 19 537.12\$
- Services professionnels travaux aqueduc et égout rue principale au coût de 17 250.52\$
- Travaux d'épandage de gravier à Gray Valley au coût de 22 394.26\$
- Changement de ponceau sur le chemin du Lac-à-la-Loutre 2 308.20\$

Bien que planifié, le projet de réfection d'une partie du chemin de la Rouge n'a pu être effectué la municipalité étant toujours en attente d'une réponse à sa demande de subvention.

D'autres réalisations ont marqué l'année 2018 :

- L'embauche de M. Samuel Lapierre à titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement;
- L'adoption d'une politique familles/aînés;
- L'octroi du mandat de camp de jour au camp des débrouillards;
- La mise sur pied de la Régie Intermunicipal des Matières résiduelles de l'Ouest.
- Mise en ligne d'une page Facebook
- Mise en place d'un remboursement des frais de non-résidents pour les enfants.
- Entente et acquisition de terrains pour l'aménagement d'une piste d'hébertisme et d'une décente de canot/kayak.
- Début de l'étude pour la modernisation du système d'éclairage public.

Rapport du vérificateur externe :

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la firme Amyot et Gélinas, auditeur de la municipalité a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés donnaient, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Résumé de la situation financière :

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 317 787\$ en 2018, un surplus cumulé libre de 673 044\$ (incluant le surplus de 2018) et des dettes totalisant 1 201 574\$.

Évelyne Charbonneau, mairesse.



À VOS RAQUETTES !
Tennis pour tous.

Contactez Maxime Bétournay.
(819) 421-1553
maximebet@hotmail.com

NOUVEAU !
Initiation au Pickleball

Contactez Maurice Pfeifer
(514) 916-0099
(819) 687-9047